

## FRANCE : LE MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

### La population active en chiffres

	2018	2019	2020
<b>Population active</b>	30.438.691	30.385.859	30.033.626

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

	2017	2018	2019
<b>Taux d'activité total</b>	71,6	72,0	71,8
<b>Taux d'activité des hommes</b>	75,7	75,9	75,4
<b>Taux d'activité des femmes</b>	67,6	68,2	68,3

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

Pour plus de statistiques Statistiques de l'INSEE sur le travail

Pour plus d'information sur le marché du travail [OIT, Organisation Internationale du Travail](#)  
Etudes et recherches du Ministère du travail

### Le management des ressources humaines

#### LE RECRUTEMENT

La méthode de recrutement Les candidatures se font de plus en plus par internet. La méthode de recrutement en France est l'entretien en face à face.

Les agences de recrutement L'ANPE est l'agence officielle pour l'emploi.  
Il existe également une agence spécialisée pour les cadres, APEC.  
Des cabinets de recrutements : Michael Page, Expectra, Robert Walters etc.  
Des cabinets spécialisés dans le travail en intérim : Randstad, Adecco, etc.

Les sites de recrutement Monster

#### LE CONTRAT

Le type de contrat Le Contrat à Durée Indéterminée (CDI) est le type de contrat le plus utilisé.  
Le Contrat à Durée Déterminée (CDD) permet d'avoir recours à une main-d'œuvre temporaire.  
Le Contrat Nouvelle Embauche est une nouvelle forme de CDI consistant en des règles de rupture du contrat plus souples pendant les deux premières années en échange du versement d'une indemnité de 10%.

La rupture de contrat

- La retraite Il y a plusieurs formes de départ à la retraite : le départ anticipé, préretraites, départ d'office et le départ à la retraite.
- Les démissions Le licenciement se fait sur l'initiative de l'employeur :  
- le licenciement économique est soit individuel soit collectif  
- le licenciement pour faute
- Les autres méthodes possibles La démission ; elle se fait sur l'initiative du salarié

Les lois du travail Le Code du travail  
Juritravail, un site d'information sur le droit du travail  
Consultez le site Doing Business, pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises.

## LE RÈGLEMENT DES LITIGES

### Les procédures de conciliation

<b>Les sources de conflits</b>	Violences physiques (7%), harcèlement moral (7,7%), harcèlement sexuel (1,5%), conditions de travail, etc.
▪ Cadre juridique	La saisie du conseil : c'est le dépôt de la demande de procédure de résolution des conflits du travail. La conciliation : une conciliation entre les parties est faite. En cas de non-conciliation, la procédure est renvoyée devant le bureau de jugement. Le jugement : l'affaire est jugée par des conseillers prud'homaux. Les voies de recours : la cour d'appel peut être saisie et revoir la décision rendue par le Conseil des Prud'hommes.
▪ La procédure	Défini dans le Code du travail

### Les structures juridiques

▪ Cadre juridique	Défini dans le Code du travail
▪ L'organisme compétent	Le Conseil de prud'hommes L'inspection du travail. Pour plus d'information, cliquez ici.

## LES PARTENAIRES SOCIAUX

Associations patronales	<b>CPME</b> - Confederation of Small and Medium Enterprises <b>MEDEF</b> - Leading Network of Entrepreneurs in France
Le dialogue social et les partenaires sociaux	Les négociations en France se font au niveau national, au niveau des secteurs d'activités et au niveau de l'entreprise. La loi française sur le travail accorde un rôle institutionnel important pour les représentants des employés et pour l'organisation du travail. Les grèves sont courantes en France, et font partie intégrante du tissu social.
Le taux de syndicalisation	8% des salariés français sont aujourd'hui syndiqués (5% dans le secteur privé et 14% dans le secteur public), soit deux fois moins qu'il y a 25 ans. Pourtant, la force et la présence des syndicats restent fortes.
Les syndicats	La CGT, confédération générale du travail La CFDT, confédération française démocratique du travail FO, force ouvrière La CFTC, confédération française des travailleurs chrétiens La CFE-CGC, confédération de l'encadrement - confédération générale des cadres L'UNSA, union national des syndicats autonomes
Les organismes de régulation	Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social